

Projet de compte-rendu en attente de son approbation au prochain CA

Conseil d'Administration du 3 Octobre 2017

Collège du Clos Jouvin à Jarrie

Présents : 20

Votants : 20

Excusés : 3

Secrétaire de séance : Laure Gatel (Représentant Parent FCPE)

Ouverture de séance : 18h00

Mr Subileau ouvre la séance en souhaitant une bonne année à tous !

Ordre du jour :

- 1. Prélèvement sur fonds de réserve, sur l'année civile 2017**
- 2. Contrats & Conventions**
- 3. Voyage scolaire en Italie**
- 4. Programme des actions pédagogiques**
- 5. Activité « devoirs faits »**
- 6. Questions des parents FCPE et PEEP**

1. Prélèvement sur fonds de réserve, sur l'année civile 2017

Le Collège s'est interdit d'effectuer de nombreuses dépenses depuis 2 ans ne sachant pas quels seraient les coûts inhérents au nouveau gymnase (manque de visibilité sur viabilisation, le chauffage, la maintenance...). Après un an de fonctionnement du gymnase, une meilleure estimation de ces dépenses a pu être réalisée. Après 2 ans de sacrifices, une partie des réserves sera prélevée pour financer les matériels et les actions suspendues.

Le Collège propose de prélever 37 681.91 euros au bénéfice du service général : la pédagogie (l'EPS, la SVT, les sorties pédagogiques...), viabilisation, maintenance, matériels, mobiliers...

« Expo maths » est un reliquat de budget, gagné lors d'une exposition d'une année précédente, qui est donc logiquement redonné aux maths.

« Transport piscine » : le département ne finance plus que 50% des frais de transport pour aller à la piscine, ce prélèvement permet de régler le reste.

« Viabilisation, ... » : Le montant de chauffage de l'hiver 2017 restant encore inconnu, l'intendante a gardé une marge de manœuvre.

Il est prévu 6 000 euros de rénovation de peinture pour les salles de français, qui sera effectuée pendant les vacances de Toussaint. Les salles de maths ont déjà été refaites. Dans les salles de français, la menuiserie a déjà été refaite et les sols seront refaits ultérieurement.

Le collège veut acheter une climatisation mobile pour pallier aux situations de grosses chaleurs dans certains lieux exposés à de très fortes chaleurs.

M. Marques (représentant du TAG) : trouve que le montant du prélèvement est important. M. Subileau répond que quand on n'a pas fait de dépenses depuis des années, il y a de nombreux besoins à combler. L'intendante mentionne une facture d'eau de 3 000 euros non prévue et d'autres à venir du fait d'une fuite sous-terraine (5l d'eau par mn), depuis le gymnase. M. Subileau explique que le collège avait choisi de limiter les dépenses éducatives jusqu'à présent. L'intendante explique qu'il y a eu beaucoup de soucis liés au Gymnase, qui ont dû être gérés, depuis la mise en route : chauffage, fuite d'eau, détecteurs incendie...

Prélèvement sur fonds de réserve, voté à l'unanimité

2. Contrats & Conventions

Kone (756 euros) : Ce contrat de maintenance d'ascenseur avait été mis en pause car l'ascenseur devait être réparé, le contrat reprend car l'ascenseur va maintenant être remis en route. M. Subileau informe qu'une famille envisage de scolariser son enfant en fauteuil, l'année prochaine. Certaines salles resteraient non accessibles pour cet enfant malgré l'ascenseur, mais il devient très important malgré tout.

Contrat voté à l'unanimité

Convention avec le Rectorat : pour prise en charge financière des repas des psychologues (COP)

Convention votée à l'unanimité

Grimpomania (1 080 euros) : Ce contrat est fait pour contrôler annuellement la structure du mur d'escalade, du gymnase.

Contrat voté à l'unanimité

UGAP (3 350 euros) : Contrat de location et de maintenance des 3 photocopieurs du Collège

Le contrat actuel courait jusqu'au 6 Janvier 2018. L'UGAP se révèle imbattable sur les tarifs de location et maintenance, pour des conditions de fournitures de consommables identiques. Le nouveau contrat sera sur 4 ans.

Contrat voté à l'unanimité

Avenant à la convention avec le département : Pass Isérois du Collégien et du Citoyen (PICC), cadre dans lequel le département alloue une subvention au collège, dans le cadre d'actions pédagogiques. Le collège a obtenu 5 050 euros pour les 5 actions proposées :

- Formation et découverte des métiers (Critéo) : 800 euros
- Sciences et techniques, innovation : 1 000 euros
- Utilisation de vidéos pour l'Art : 1 000 euros
- Chorale : 1 500 euros
- Théâtre : 750 euros

Par ailleurs, le PI2C met à disposition du matériel pour 4 expositions utilisées par la Vie Scolaire et le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) : commission issue du CA.

Avenant voté à l'unanimité

3. Voyage scolaire en Italie

Mme Guérin présente un projet de voyage qui concerne 34 à 39 élèves latinistes des classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Les collégiens concernés iront en Italie, à côté de Naples, du mardi 3 au samedi 8 Avril 2018. Le voyage comprend un vol en avion depuis Lyon, des déplacements en bus sur place et un logement à proximité des visites. Le voyage se fait dans le cadre du travail fait en langues anciennes, mais également par rapport au programme d'histoire (archéologie) et de sciences (rencontre d'un vulcanologue). Le groupe sera suivi, pour l'ensemble du séjour, par un guide français parlant Italien, qui aidera à régler les aspects logistiques, sur place. Le montant est fixé à 340 euros par famille.

L'agence de voyages a besoin de réserver les voyages en avion, pour en figer le prix, ce qui explique qu'il sera demandé aux familles une avance rapide pour réserver le voyage. Le voyage pourrait être annulé, si moins de 34 élèves participaient.

Le CA vote :

- 1/ Le contrat avec l'agence de voyages
- 2/ Le principe du voyage et de son financement
- 3/ L'acceptation du don de l'association des « Globe Trotteurs »

Ce voyage est le seul voyage organisé cette année. Madame Guérin explique qu'organiser un voyage demande énormément d'engagement et de temps en dehors des heures de cours, pour les professeurs impliqués.

Points 1/ 2/ et 3/ votés à l'unanimité

M. Subileau remercie le SICCE pour sa subvention.

4. Programme des actions pédagogiques

L'équipe éducative du collège a envisagé un certain nombre de sorties :

- Vienne et St Romain en Gal dans le cours d'Histoire Géographie, pour les 6^{ème}
- Tribunal Correctionnel de Grenoble, pour assister à une audience, pour les 4^{ème}
- « Théâtre » au cinéma de Vizille, à défaut de pouvoir emmener les enfants au théâtre (souvent seulement en soirée et cher): « Cyrano de Bergerac » de Denis Podalydes (3 h)
- Cinéma de Vizille pour voir un film en Anglais en VO, pour les 3^{ème}
- Téléphérique de la Bastille, par rapport à un projet en Techno, pour les 6^{ème}
- « Créarc » à Grenoble : activités de street art, théâtre, pour les enfants de tous niveaux participants au Projet
- Festival de Street Art, Mairie et Parc Paul Mistral à Grenoble, pour les 4^{ème}
- Musée de Grenoble et de son agglomération (niveau non défini)
- Concert à la « La belle électrique », en Décembre, avec une sensibilisation aux risques auditifs « dose le son » : pour les 3^{ème}
- Critéo (entreprise située à Echirolles, travaillant sur les technologies de l'information et le recensement Internet) pour cours de Techno, pour les 3^{ème}

Les parents FCPE sont surpris qu'il n'y ait pas de sortie spécifique pour les classes de 5^{ème}. L'équipe pédagogique répond qu'il y aura plusieurs expositions pour les 5^{ème} et qu'ils pourront bénéficier des sorties les années suivantes.

Programme de sorties voté à l'unanimité

5. Activité « devoirs faits »

C'est une nouveauté de la rentrée 2017/18, qui doit se mettre en place, après les vacances de la Toussaint. M. Subileau explique que certains collèges ont des moyens supplémentaires pour aider à la mise en place de cette mesure : AED/heures/services civiques/HSE/indemnités. Ce qui n'est pas le cas du collège pour le moment. Le collège continuera les actions déjà menées les années précédentes. Au collège, des élèves ciblés ont un suivi quotidien ou hebdomadaire avec des AED quand ils n'ont pas cours (permanences, arrivée au collège, fin de journée).

Il existe une aide aux devoirs proposée sur place dans les communes, à Jarrie et à Champ sur Drac.

M. Arson (Directeur du Centre Malraux) demande si un partenaire pourrait mettre à disposition du collège des services civiques pour aider dans cet accompagnement ? M. Subileau répond que oui dans le cadre d'une convention.

Activité votée à l'unanimité

Les collégiens remercient le Département pour le financement des bancs qui avaient été demandés par le foyer : 3 000 euros.

6. Questions des parents

Q1 - Parents FCPE : ***Comment s'est passée la rentrée ?***

M. Subileau : La rentrée s'est bien passée. Le collège doit gérer des retards administratifs, mais les élèves et les familles n'ont pas dû percevoir trop de soucis.

Beaucoup de travaux ont été faits et ont été terminés pendant l'été, à temps pour la rentrée. M. Subileau remercie le Département, grâce à qui progressivement, il y a une nette amélioration du confort dans les salles de l'établissement. M. Subileau indique qu'une nouvelle demande a été faite dans le cadre du PPMA pour continuer les travaux de réhabilitation du collège, avec copie pour Mr Gimel (Département).

Mr Gimel explique que le problème est souvent budgétaire et que c'est cela qui parfois retarde les travaux. La tranche de travaux effectuée a bénéficié du plan de relance isérois de 100 M d'euros, dont une partie a été distribuée aux collègues.

Mme Deneuille (Gestionnaire) remercie le TAG (Territoire de l'Agglomération Grenobloise), ainsi que M. Burriand et Sirjean pour la coopération dans la gestion des problèmes. M. Marques suit maintenant en direct les problèmes liés au Gymnase.

Q2 - Parents FCPE : à l'inscription des 6^{ème}, la section sportive rugby est réapparue : est-ce maintenant à nouveau d'actualité ?

La section rugby n'est plus d'actualité, car il y a eu trop peu de volontaires, l'AS Rugby reste par contre.

Q3 - Parents FCPE : Les enfants (notamment de 6^{ème}) pourraient-ils avoir des cours de méthode et d'organisation ?

Les professeurs en 6^{ème} mais aussi dans les autres niveaux font ce travail. En vie scolaire, cela peut être fait spécifiquement, selon les besoins des collégiens. Malheureusement, les horaires planchers actuels ne permettent plus les 30 mn d'organisation par semaine en CDI, qui se faisaient avant.

Q4 - Parents FCPE : En classe de 5^{ème} 1, il y a 10 enfants DYS sur 28, cela contribue à rendre la classe très hétérogène, cela a-t-il été fait avec une intention particulière ?

Les 10 enfants « DYS » de cette classe ne présentent pas tous les mêmes niveaux de difficulté. Pour les enfants « DYS » suivis par une AVS, M. Subileau les limite à un enfant par classe. Pour les enfants suivis par un PAI/PAP, il ne fait pas de distinction particulière avec les autres collégiens. Par ailleurs, la composition de cette classe a été définie par le choix de la Langue Vivante 2 = Italien principalement. Il n'y a pas eu d'intention particulière.

Q5 - Parents FCPE : Est-il vrai que les professeurs et adultes ne mangent pas les mêmes menus que les collégiens ?

Les adultes qui vont déjeuner à la cantine mangent les mêmes menus que les collégiens.

Q6 - Parents FCPE : Quels sont les conséquences de la 6^{ème} classe de 6^{ème} sur les emplois du temps des 4 niveaux ? Est-ce tenable ?

M. Subileau liste tout d'abord les incidences directes de cette ouverture de classe :

- Plus de salles occupées, incidences sur les transports et sur les emplois du temps
- Moins d'élèves par classe en 6^{ème}
- Groupes de langues vivantes anglais en 4^{ème}, limitées à 6 à 8 semaines par an (à l'année auparavant)
- Disparition du groupe soutien annuel en maths en classe 4^{ème}, quelques heures disponibles pour cela ponctuellement.
- Disparition de l'heure supplémentaire qui permettait de dédoubler les classes en Français en 6^{ème} et en 5^{ème}

M. Subileau liste également les incidences indirectes :

- Les classes de 27/29 bénéficient toujours de groupes en sciences, mais pas les classes de 24. Cela a été perçu comme lié, à l'ouverture de la 6^{ème} 6^{ème} mais cela est en réalité lié à des problématiques de personnel (barrettes, BMP) et d'emploi du temps.
- Le projet fluence ne peut continuer en raison du manque d'heures.

M. Subileau explique que même si l'on avait eu les 20 heures supplémentaires demandées, on n'aurait pas eu plus de profs (par manque de temps pour la mise en place) et que donc, on n'aurait pas pu changer les emplois du temps.

Mr Subileau clarifie aussi que les autres incidences mentionnées par M. Sainte-Martine dans son courrier ne sont pas liés, à cette ouverture de classe.

Q7 - Parents FCPE : Où les collégiens peuvent-ils poser leur sac pendant la cantine, en cas de pluie ?

M. Subileau répond que cela est possible sous le foyer, sous l'avancée des toits et sous le préau, mais précise que cela ne doit pas se faire devant l'issue de secours.

Q8 - Parents FCPE : ***Serait-il possible de permettre aux 6^{ème} de choisir un camarade de classe pour la rentrée en 5^{ème} ?***

M. Subileau est très clair : il ne laissera pas le choix d'un camarade pour la rentrée en 5^{ème}. Chaque année, une cinquantaine de parents font des demandes dans ce sens, principalement, pour que leur enfant soit avec ses copains, pour le plaisir d'être ensemble, ou pour des raisons logistiques. M. Subileau précise que sa position ne concerne pas les enfants ayant des difficultés particulières.

M. Subileau explique que cela fait partie des apprentissages d'apprendre à faire connaissance avec de nouveaux camarades. Les relations avec les autres enfants de la classe devraient se faire assez vite. Certains enfants ressentent un vrai malaise, car ils n'ont pas l'habitude de ces changements, mais c'est indispensable, la vie ne nous met pas tout le temps en relation avec des personnes que l'on choisit et que l'on apprécie.

Q9 – Parents FCPE : ***Pourquoi certains professeurs ne souhaitent-ils pas utiliser le 2^{ème} jeu de livres ?***

M. Subileau dit qu'il enverra prochainement un courrier aux parents pour lancer un appel aux dons, pour un nouvel achat de 2^{ème} jeu de livres. M. Subileau a déjà des idées des livres qui seront achetés : livre de sciences qui font 3 niveaux (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

A la rentrée, il y a eu un petit flottement, au démarrage, car certains cours n'ont pas lieu dans les salles où étaient les livres. Globalement, les 2nds Jeux de livres sont plutôt bien utilisés, certains enfants les emmènent même chez eux, par erreur. Il est d'ailleurs demandé aux parents de vérifier les livres dans les sacs de leurs enfants.

Pour les classes des élèves plus âgés, certains professeurs ne souhaitent pas perdre du temps en manipulation.

Q10 – Parents FCPE : ***Pourquoi y-at-il un tel saut dans la masse de devoirs demandés entre le CM2 et la 6^{ème}, alors qu'on est dans le même cycle ?***

M. Subileau explique que les règles entre l'école et le collège ne sont pas les mêmes, qu'il y a une grande variété entre les niveaux de devoirs exigés en élémentaire, les textes interdisant en principe les travaux écrits. Au collège, il y a peu de devoirs écrits donnés à la maison, mais plus de leçons à apprendre. Or, les élèves n'aiment pas apprendre les leçons, ils préfèrent faire des devoirs écrits.

M. Subileau pense que faire du travail à la maison aide aux apprentissages.

Q11 – Parents PEEP : ***Serait-il possible d'avoir des bus pendant la pause méridienne ?***

M. Subileau ne peut répondre pour la SMTC et invite les parents à se rapprocher de leurs services. Néanmoins, il explique que rares sont les Collèges (2 ou 3 sur le département) qui ont 2 services de bus, comme notre collège. Il répond que le collège peut par contre accueillir les enfants qui n'ont pas cours l'après-midi.

Q12 – Parents PEEP : ***Combien de temps durera l'absence de Mme Combaz (Prof SVT)?***

Mme Combaz est formatrice et il lui arrive d'être convoquée par l'Education Nationale pour assurer des formations.

Q13 – Parents PEEP : ***Les élèves de 3^{ème} auront-ils des lacunes en physique, du fait de l'absence de leur professeur de physique de l'an dernier ?***

Les enseignants ont prévu des programmations visant à balayer l'ensemble du programme.

Q14 – Parents PEEP : ***Quelle solution peut être trouvée pour les 2 classes de 3^{ème} qui n'ont pas d'Arts Plastiques ?***

M. Subileau dit que cela ne va pas durer. Une solution pourrait être trouvée d'ici quelques jours.

Q15 – Parents PEEP : ***Quels sont les changements de cette rentrée scolaire ?***

Les classes bi-langues sont de retour en 6^{ème}.

Concernant le Diplôme National du Brevet (DNB), il n'y a pas de changement connu, à ce jour.

Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, concernant toutes les classes d'un niveau) existent toujours, mais le collège n'a plus la contrainte des 7 EPI. Certains EPI changeront et de nombreux travaux interdisciplinaires sont prévus.

Séance close à 20h00